



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :  
le 24 mars 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 6 avril 2009

SEANCE DU 30 MARS 2009

RESTRUCTURATION DU HAUT DE LA PLACE  
DE LA BRECHE - AVENANT N° 2 AU LOT 18  
'STORES'

Accusé de réception de la préfecture en date du mardi  
14 avril 2009

**Présidente :**

**Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort**

**Mme Nicole GRAVAT, Adjointe au Maire, pour l'approbation des comptes administratifs**

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Pascal DUFORSTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine RENAUD-PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

***Conseillers :***

M. Bernard JOURDAIN - M. Michel GENDREAU - M. Patrick DELAUNAY - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Françoise BILLY - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Emmanuelle PARENT - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN -

**Secrétaire de séance :** M. Michel GENDREAU -

**Excusés avant donné pouvoir :**

- Nathalie BEGUIER donne pouvoir à Alain BAUDIN
- Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Jérôme BALOGE -

**CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2009**

DELIBERATION D20090150

**AMERU**

**RESTRUCTURATION DU HAUT DE LA PLACE DE LA BRECHE -  
AVENANT N°2 AU LOT 18 'STORES'**

Monsieur Amaury BREUILLE Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Lors de sa séance du 22 septembre 2006, le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Président de Deux Sèvres Aménagement, agissant au nom et pour le compte de la Ville de Niort, à signer les marchés relatifs à l'aménagement du haut de la Place de la Brèche.

Le lot 18 « Stores » attribué à l'entreprise Arnault Diffusion pour un montant initial de 58 110,45 € HT le 12 novembre 2007 a fait l'objet d'un avenant n°1 lié à des adaptations techniques, dont les travaux en moins value sont à comptabiliser (- 17 217,80 € HT). Il s'agit aujourd'hui de supprimer la prestation de pose de toiles tendues sur cadres acier.

Le présent avenant diminue le montant du marché (après avenant 1) de 22 498.00 € HT, soit une diminution de - 38,72 %. Le montant du marché s'établit désormais à 18 394,65 € HT, ce qui représente une diminution de - 68,35 % par rapport au marché initial.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Approuver l'avenant n°2 au lot 18 du marché de travaux,
- Autoriser Monsieur le Président de Deux Sèvres Aménagement, agissant au nom et pour le compte de la Ville de Niort, à signer l'avenant correspondant.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjoint délégué

**Signé**

**Amaury BREUILLE**